Amendement n ° 1 - Cet amendement est porté à déclarer la proposition doit être soumise par messager à Environnement Canada et corriger le nombre de DP.

1) À la page 1 de 10 de la DP:

## SUPPRIMER -

« Si vous êtes intéressé à fournir ce service, veuillez présenter votre proposition par courriel ou télécopieur au plus tard à 14 h (heure normale du Pacifique), le vendredi 7 mars 2014, à l'adresse suivante : »

## **INSERER-**

- « Si vous êtes intéressé à fournir ce service, veuillez présenter votre proposition par courrier au plus tard à 14 h (heure normale du Pacifique), le vendredi 7 mars 2014, à l'adresse suivante : »
- 2) Pages 2 à 10 de la DP (Français):

## SUPPRIMER -

« DP nº K2F70-12-6067 Lignes directrices en matière de présentation »

## INSERER -

« DP nº K2F70-14-6066 Lignes directrices en matière de présentation »